

# **STRID SA-Sondage**

Juillet-Août 2003

**Utilisation de la déchetterie,  
évaluation des services proposés**

# Sommaire

## 1. Présentation

- a) *de l'enquête* p.3
- b) *du public concerné* p.3
- c) *du déroulement de l'enquête* p.3

## 2. Résultats (graphiques commentés)

- a) *provenance des utilisateurs de la déchetterie* p.4
- b) *fréquence de visite* p.5
- c) *“motivations” de la clientèle* p.6
- d) *type de déchets* p.7
- e) *utilisation du compost mis à disposition* p.7
- f) *tolérance face à la récupération « simultanée » de tiers* p.8
- g) *accessibilité des installations et circulation dans l'enceinte* p.8
- h) *remarques de la clientèle* p.8

## 3. Analyse générale et conclusion de l'enquête

- a) *ZF-résumé* p.9
- b) *conclusion générale* p.9

## 4. Commentaires p.9

## 5. Complément d'enquête p.10

## 6. Annexes p.11

# 1. Présentation

## a) *de l'enquête :*

Afin de répondre aux besoins croissants des utilisateurs de la déchetterie, il était nécessaire d'évaluer la disposition « pratique » des services proposés au niveau de celle-ci uniquement. Réservée aux Yverdonnois, le point sera fait sur ce qui y est récolté, récupéré, à quelle fréquence et sous quelles conditions.

## b) *du public concerné :*

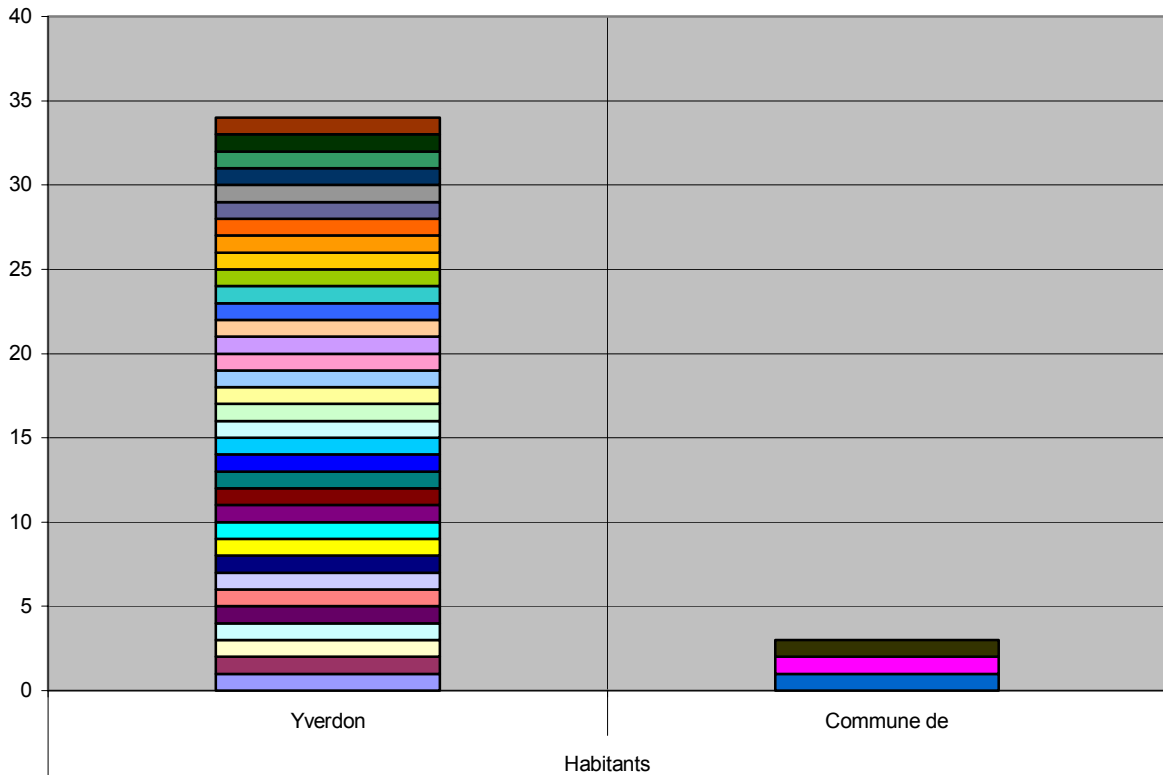
Tout utilisateur de la déchetterie, sans distinction d'âge ni de sexe, donne son avis aux questions posées. L'enquête a été effectuée sur le site même, à raison de quelques pointages hebdomadaires de courte durée ainsi qu'un samedi matin. Une modeste centaine de personnes fut interrogée.

## c) *du déroulement de l'enquête :*

La compréhension de chacun étant aléatoire, le questionnement fut variable, tout en conservant chaque critère précis de l'enquête. Il s'agit d'un « sondage-interview » laissant à la clientèle le choix des remarques en rapport à la réponse donnée, le tout figure dans les résultats (graphiques commentés).

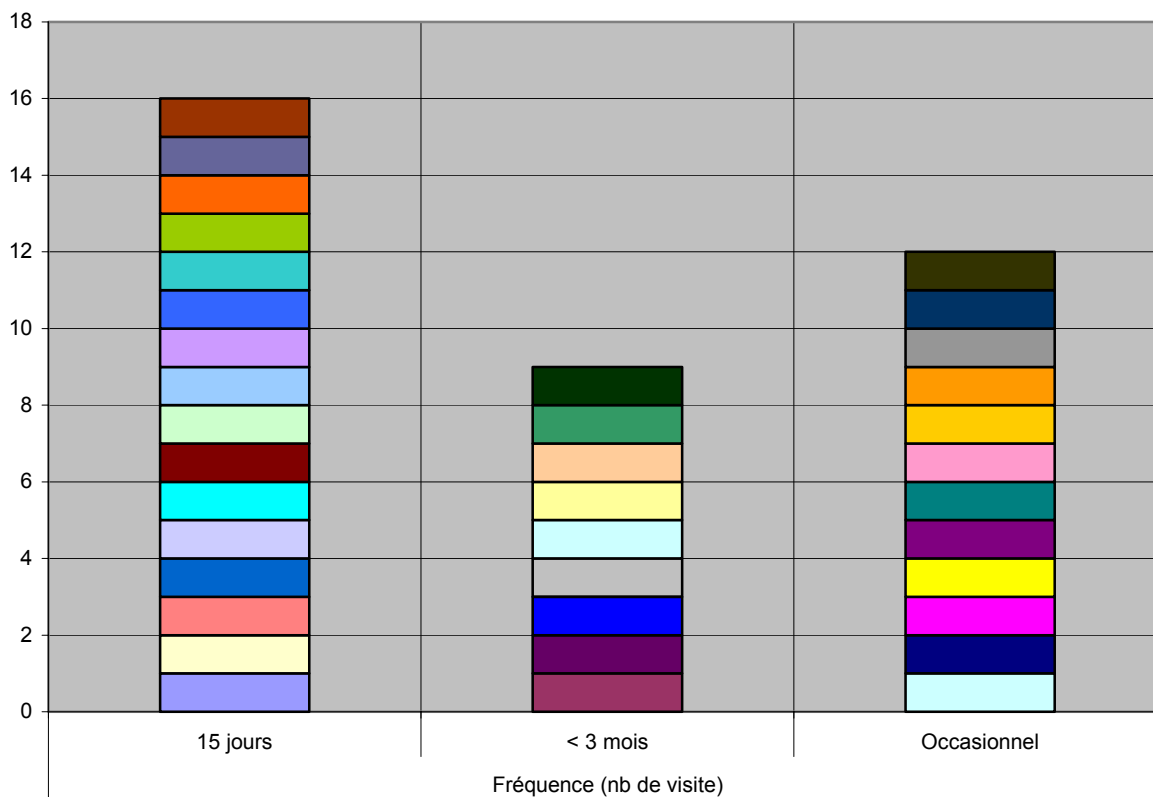
## 2. Résultats

a) *provenance des utilisateurs de la déchetterie : (par individu interrogé)*



Une forte majorité des utilisateurs sont effectivement Yverdonnois, malheureusement, conscients du fait que la déchetterie soit réservée aux habitants d'Yverdon, rares sont ceux qui avouent venir d'une commune environnante. La proportion de personnes venant de l'extérieur est à prévoir en forte hausse, car les communes alentours réduisent au maximum les heures d'ouverture de leurs déchetteries afin de limiter les coûts de surveillance de celles-ci.

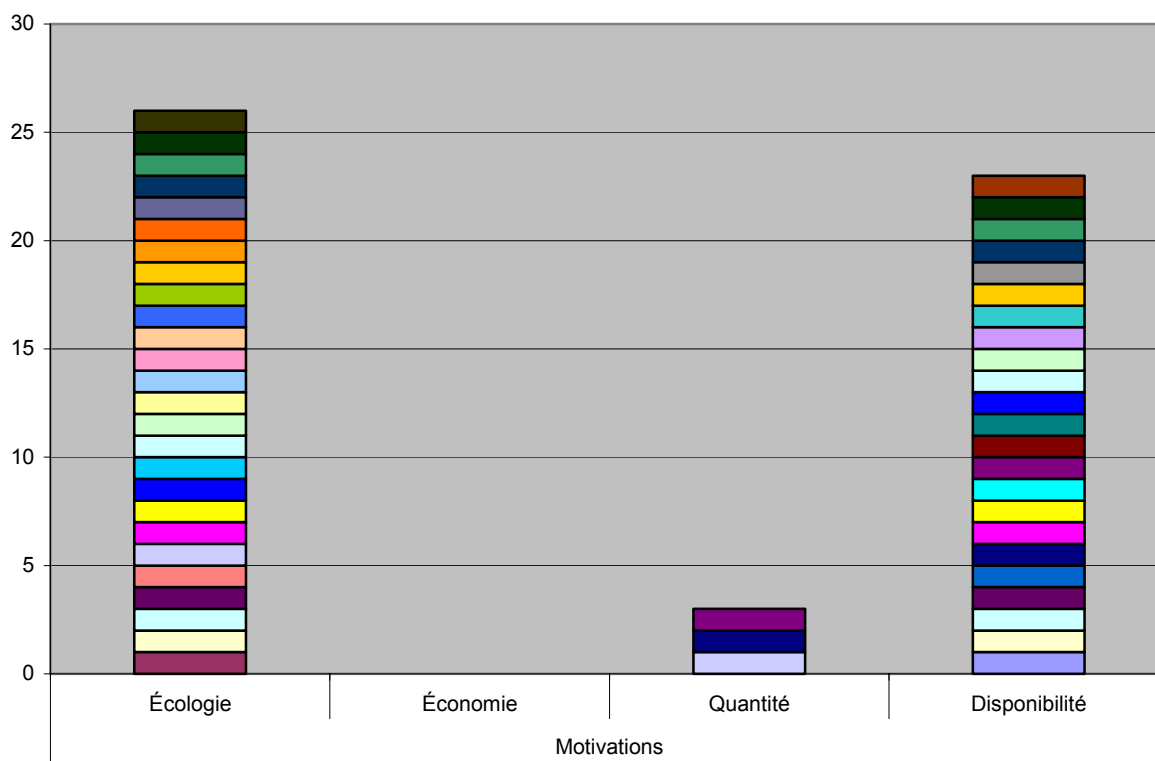
b) fréquence de visite : (proportionnellement au nb d'individus interrogés)



Lors de la cessation du « ramassage des déchets encombrants » en ville d'Yverdon (01.01.2000), de nombreuses personnes ont augmenté la fréquence d'évacuation de leurs déchets, en tout genre ! Quelques exceptions (personnes âgées ou « récupérateurs ») notent des voyages hebdomadaires mais la majorité interrogée se déplacerait une à deux fois par mois, pour des questions d'organisation, relative à la place disponible à leur domicile.

Les personnes ne venant qu'occasionnellement admettent péniblement qu'ils ne trient que passivement leurs déchets, remplissant un nombre de sacs-poubelle logiquement plus grand. Il ne s'agit que d'une minorité à laquelle nous pouvons inclure les utilisateurs venant de communes extérieures, « qui ne se déplacent pas pour rien... » (→ horaire restreint).

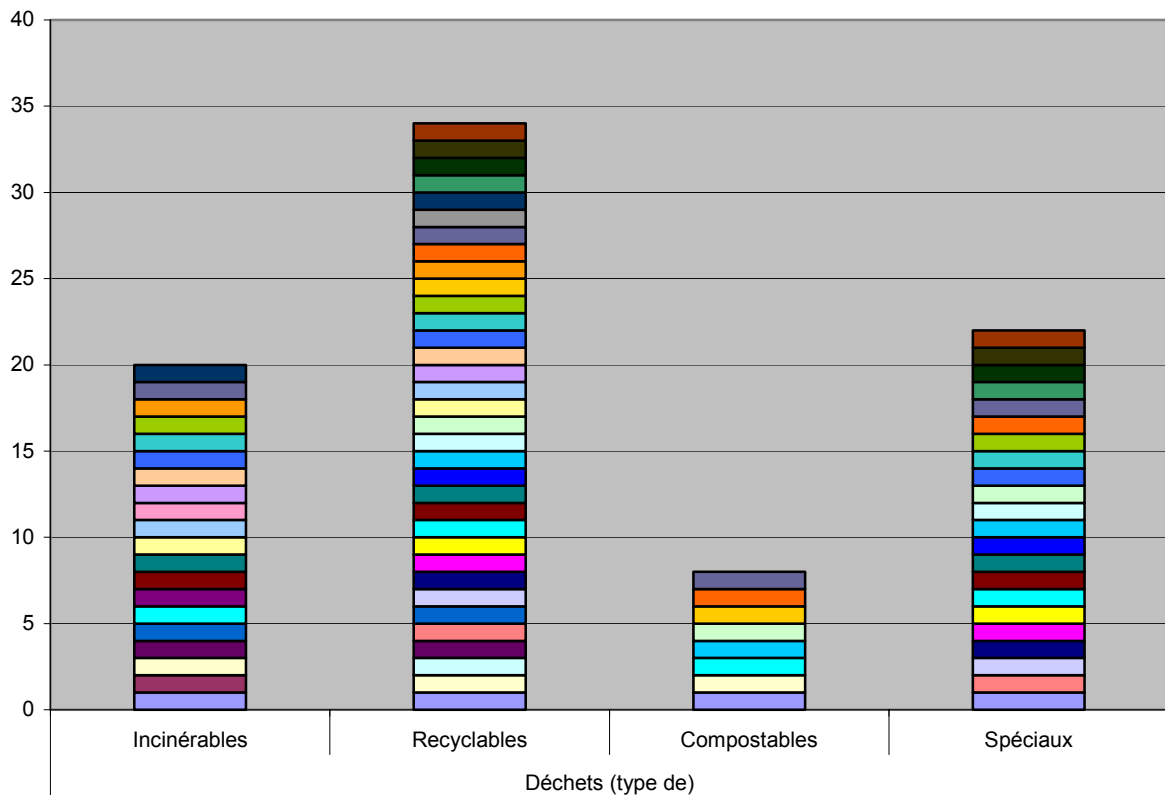
c) « motivations » de la clientèle : (proportionnellement au nb d'individus interrogés)



L'information passée par la STRID et ses collaborateurs a fortement contribué à la prise de conscience générale de l'importance du tri des déchets et de son impact sur l'environnement.

Les services pratiques effectifs d'évacuation et de traitement des déchets présentent un point complémentaire encourageant les citoyens à effectuer un tri régulier et strict. Il subsiste encore quelques nostalgiques des décharges trouvant la tâche encore trop complexe (et doutant de l'utilité de celle-ci).

d) *type de déchets : (proportionnellement au nb d'individus interrogés)*



L'indiscipline de certains usagés dévoile une masse de déchets incinérables trop importante dans une déchetterie contrôlée, les sacs-poubelles renferment souvent plus de papiers que de déchets ménagers par exemple.

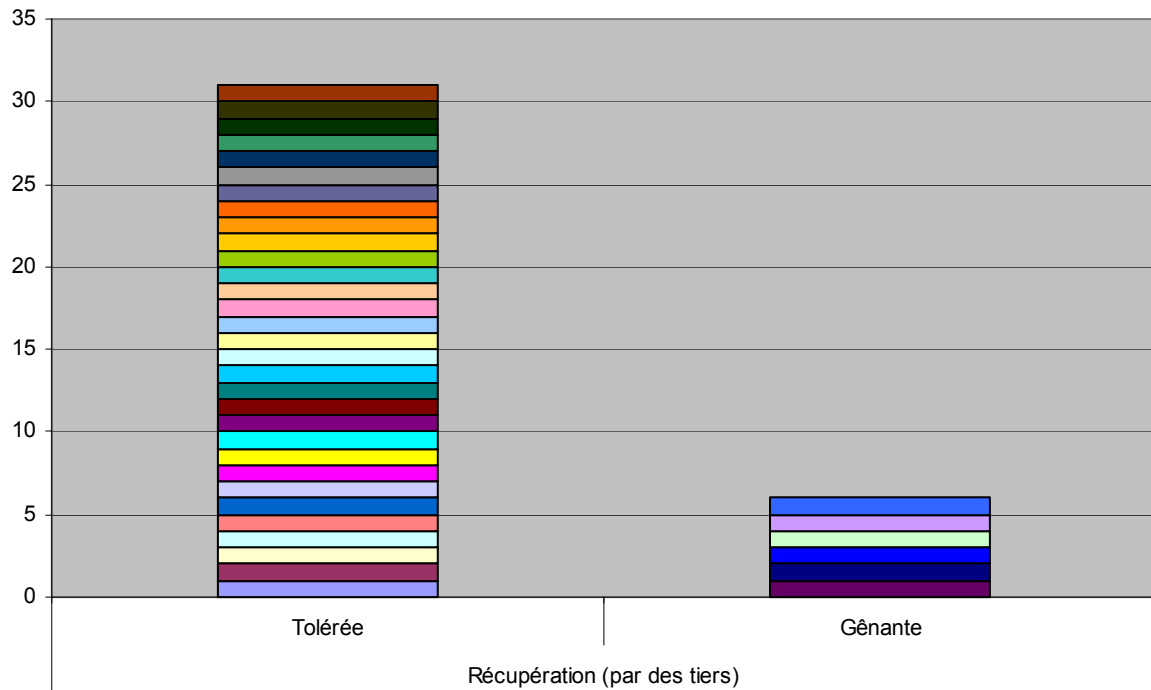
Les quantités de déchets recyclables et spéciaux sont elles représentatives du bon fonctionnement de ce système de tri, malgré les difficultés rencontrées et remarquées par certains en rapport aux déchets spéciaux, qu'ils considèrent comme « trop vague ».

Les personnes propriétaires de jardins conservent leurs déchets compostables et les utilisent comme fertilisant. Rares sont ceux qui viennent vider leur récipient à compost et une fois encore, il s'agit d'une masse supplémentaire de « déchets sacs-poubelles ».

e) *utilisation du compost mis à disposition :*

20 à 25% des personnes interrogées disposent 1 à 3 fois par année du compost. La période prisée est naturellement l'été, mais on en prend également quelques fois au printemps comme en automne.

f) *tolérance face à la récupération « simultanée » de tiers (par individu interrogé)*



La majorité de la population cautionne la récupération, une partie d'entre elle pratique d'ailleurs régulièrement et soutient d'autre part les personnes y étant « obliger ».

Les personnes ayant subi le stress des « fouilleurs de coffre » ne se montrent pas réticentes mais souhaite une discipline et un contrôle accru, afin d'éviter tout mal-entendu. On observe un mouvement nettement plus important le samedi, journée évitée par les plus mécontents (ou pénibles, cela dépend du point de vue...).

g) *accessibilité des installations et circulation dans l'enceinte*

100% de clients satisfaits !!

h) *remarques de la clientèle*

- Le compost mis à disposition favoriserait la mauvaise herbe...
- Les horaires d'ouverture sont idéaux !
- Tri des déchets spéciaux « trop approximatif »
- Absence d'information en langues étrangères
- Système de tri exemplaire sur NE, pas une déchetterie mais de nombreux spots de tri.



### 3. Analyse générale et conclusion de l'enquête

#### a) *ZF-résumé*

Dans l'ensemble, les dispositions pratiques de la déchetterie de la STRID sont parfaitement fonctionnelles, l'unique problème se situe au niveau des utilisateurs qui manque encore de rigueur lors du tri préalable des déchets. Si l'on passe sur les quelques « remarques d'usage » faites par la clientèle et répertoriées au long du rapport, les problèmes rencontrés sont aussi divers que les utilisateurs eux-mêmes !?

#### b) *conclusion générale*

Le statut sociétaire privé de la STRID SA est ignoré par les clients et donne lieu à une incompréhension du système communal d'évacuation des déchets. Une déchetterie municipale yverdonnoise en dehors de l'enceinte ou distincte permettrait alors de régler ces problèmes inter-communaux et de limiter le flux de « non-Yverdonnois ». Objectivement, ce ne sont que des problèmes externes à l'exploitation de la déchetterie, un contrôle accru des lieux et une information continue solutionneraient les désagréments y étant directement relatifs.

### 4. Commentaires

L'étude est suffisamment flexible et intemporel pour être répétée dans quelques années, malgré les changements d'organisation planifiés. Les éléments clés de l'étude sont explicités dans les commentaires joints aux graphiques.

## 5. Complément d'enquête

Paru le 9 novembre 2001 dans le N°41 de la revue française "Recyclage Récupération Magazine" (p.17), un article traitant des 50 déchetteries en fonction dans le département des Bouches-du-Rhône nous fournit quelque informations comparatives intéressantes. En effet, lors de ce pointage, on a enregistré une fréquence très faible d'environ une visite par habitant desservi et par an, donc 2 à 4 visites par ménage desservi et par an. Ces informations complétées par des données quantitatives précises; apport moyen/visite = 290 kg et taux de captage/habitant desservi/an=129 kg; laissent transparaître une activité nettement décriée en comparaison à STRID SA à Yverdon-les-Bains.

A titre d'information uniquement, étant donné les fractions différentes prises en compte, les métaux ont représenté 5% des tonnages collectés, la proportion des incinérables 19% (contre 24% du côté des usagers yverdonnois...), celle du papier-carton 2%, des déchets verts (compostables) 20% (contre ±10%...) et enfin 34% pour les déblais et gravats (inertes).

Le "taux de valorisation global" (compostage et recyclage) faible de cette région nous rend attentif aux nombreux changements de mœurs relatifs au développement durable de la planète, restant inaccomplis. Ce taux égal à 28% ne peut satisfaire qu'une région progressiste comme celle d'Yverdon atteignant au niveau de la déchetterie municipale un pourcentage encourageant de 50%.

## 6. Annexes

<b><u>Motivations</u></b>			
Écologie	Économie	Quantité	Disponibilité
<b><u>Habitants</u></b>			
Yverdon	Commune de		
<b><u>Fréquence (nb de visite)</u></b>			
15 jours	< 3 mois	Occasionnel	Depuis
<b><u>Déchets (type de)</u></b>			
Incinérables	Recyclables	Compostables	Spéciaux
<b><u>Compost mis à disposition</u></b>			
Utilisation		Fréquence	Période
<b><u>Remarques</u></b>			
Horaires	Générales		
<b><u>Récupération (par des tiers)</u></b>			
Tolérée		Gênante	
<b><u>Circulation (dans l'enceinte)</u></b>			
Adéquate		Inappropriée	

Tableau de prise binaire (action/inaction) et quantitative laissant une marge de liberté de questionnement, on induit les réponses sans les donner directement afin de favoriser la naissance de réactions, de remarques.